

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Année 2019 Numéro de production 00142  
CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE  
POUR VÉHICULES COMPLETS RÉCEPTIONNÉS PAR TYPE EN PETITES SÉRIES

Le soussigné, Olivier Pelleiter (Directeur Général),  
certifie par la présente, que le véhicule :  
0.1. Marque : GOUPIL  
0.2. Type : GWM  
Variante : NC3  
Version : SWAP  
0.2.1. Nom commercial : G4  
0.2.3. Identifiants :  
0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation:  
IP-GW\_PB7300\_IAB-VRW-1  
0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCI: ---  
0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMs: ---  
0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route: ---  
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route (le cas échéant): ---  
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique: ---  
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation: ---  
0.4. Catégorie de véhicule : N1  
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur :  
POLARIS WORK & TRANSPORTATION  
GOUPIL INDUSTRIE  
Route de VILLENEUVE  
47320 BOURRAN (France)

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :  
Collé sous le siège passager  
Emplacement du numéro d'identification du véhicule sur le châssis :  
Dans le passage de roue avant droit  
0.10 Numéro d'identification du véhicule : VRWGWMMZZKOK00684  
est conforme à tous égards au type décrit dans  
la réception e9'KS07/46'6438'04  
délivrée le 09/07/2019  
et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite  
et qui utilisent les unités métriques  
pour l'indicateur de vitesse

A Bourran, le vendredi 6 décembre 2019





1. Nombre d'essieux et de roues : 2/4  
1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : ---  
3. Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):  
1, arrière, sans  
4. Empattement : 2022 mm  
5.1. Ecartement des essieux : 1-2 : --- mm  
5. Longueur : 3644 - 3688 mm  
6. Largeur : 1298 - 1350 mm  
7. Hauteur : 1893 - 2193 mm  
8. Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable): --- mm  
9. Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage : --- mm  
11. Longueur de la zone de chargement: 1597 - 2170 mm  
13. Masse en ordre de marche: 983 kg  
13.1. Répartition de cette masse entre les essieux:  
1, 561 kg  
2, 422 kg  
13.2. Masse réelle du véhicule: 1215 kg  
16. Masses maximales techniquement admissibles  
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible: 2100 kg  
16.2. Masse techniquement admissible sur chaque essieu:  
1, 1100 kg  
2, 1200 kg  
16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble: 3500 kg  
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de: 1400 kg  
18.1. Remorque à limon d'attelage: --- kg  
18.2. Semi-remorque: 1400 kg  
18.3. Remorque à essieu central : 491 kg  
18.4. Remorque non freinée : 491 kg  
19. Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage : 100 kg  
20. Constructeur du moteur : SCHABMÜLLER GmbH  
21. Code du moteur inscrit sur le moteur: TSA200-120-250  
22. Principe de fonctionnement: ---  
23. Électrique pur: oui  
23.1. Véhicule (électrique) hybride: non  
24. Nombre et disposition des cylindres: --- cm3  
25. Capacité du moteur: --- cm3  
26. Carburant: ---  
26.1. Monocarburant/bicarburant/carburant modulable  
26.2. (Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B ---  
27. Puissance maximale  
27.1. Puissance nette maximale : ---kW  
(moteur à combustion interne) à ---tr/min  
27.2. Puissance horaire maximale: 6,8 kW (moteur électrique)  
27.3. Puissance nette maximale: 16,5 kW (moteur électrique)  
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes: 10 kW  
(moteur électrique)  
28. Boîte de vitesses (type): ---  
29. Vitesse maximale: 45 km/h  
30. Voie des essieux: 1. 1045 mm  
2. 1045 mm

35. Combinaison pneumatiques/roues :  
Pneumatiques : 155R13 91N CLC / 155R13 90Q CLC / 155R13 90Q 3PM5F CLE  
Jante : 4,13 ET 10  
Pneumatique utilisé pour la détermination des émissions de CO<sub>2</sub> : 155R13 90Q 3PM5F CLE  
36. Connexions pour le freinage de la remorque : ---  
37. Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque: BA07  
38. Code de la carrosserie : Blanc  
40. Couleur du véhicule : Blanc  
41. Nombre et configuration des portes : 2, à l'avant  
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2  
44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant : ES-55P-01,6129  
45.1. Valeurs caractéristiques : D: 8,24 kN / V: - / S: 100 kg / U: ---  
46. Niveau sonore  
A) Arrêt: --- dB (A) à un régime de: --- tr/min-1  
En marche: 63,7 dB (A) Euro ---  
47. Niveau des émissions d'échappement :  
47.1. Paramètres pour les essais d'émissions de Vind 1384 kg  
47.1.1. Masse d'essai : 2,9606 m<sup>2</sup>  
47.1.2. Surface frontale :  
47.1.2.1. Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre (le cas échéant) (en cm<sup>2</sup>): ---  
47.1.2.2. Coefficients de résistance à l'avancement sur route  
47.1.3.0. f<sub>0</sub> : 193,8048 N  
47.1.3.1. f<sub>1</sub> : 0 N/(km/h)  
47.1.3.2. f<sub>2</sub> : 0,05420 N/(km/h)<sup>2</sup>  
47.2.1. Classe de conduite 3  
47.2.2. Cycle de conduite 3a and 3b  
47.2.3. Vitesse limitée. oui  
48. Emissions de gaz d'échappement :  
Numéro du règlement de base et du dernier règlement applicable: 715/2007 - 2018/1832AX  
1.1. Procédure d'essai: Type I ou ESC  
CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---  
Opacité de la fumée (ELR): --- (m-1)  
1.2. Procédure d'essai: Type I  
CO: --- HCT: --- HCNM: --- NOx: --- HTC + NOx: --- NH3: ---  
Particules (masse): --- Particules (nombre): ---  
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)  
CO: --- NOx: --- HCNM: --- HCT: --- CH4: --- Particules: ---  
2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)  
CO: --- NOx: --- HCNM: --- HCT: --- CH4: --- NH3: ---  
Particules (masse): --- Particules (nombre): ---  
48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : ---  
49. Émissions de CO<sub>2</sub>/consommation de carburant / consommation d'énergie électrique(m): --- (m-1)

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs  
Émissions de CO<sub>2</sub> Consommation de carburant  
Conditions urbaines: --- g/km --- l/100 km  
Conditions extra-urbaines: --- g/km --- l/100 km  
Pondéré, conditions mixtes --- g/km --- l/100 km

2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur  
Consommation d'énergie électrique [pondérée, conditions mixtes] 303 Wh/km  
Autonomie en mode électrique 47 km  
3. Véhicule pourvu d'éco-innovation(s): non  
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : ---  
3.2. Total des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> obtenues grâce à la ou aux éco-innovations : ---  
4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151  
Valeurs WLTP Émissions de CO<sub>2</sub> Consommation de carburant  
Phase basse : --- g/km --- l/100 km  
Phase haute : --- g/km --- l/100 km  
Phase extra-haute : --- g/km --- l/100 km  
Combinaison : --- g/km --- l/100 km  
Pondérées, combinées : --- g/km --- l/100 km  
5. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur, selon le règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)  
5.1. Véhicules électriques purs  
Consommation d'énergie électrique 165 Wh/km  
Autonomie en mode électrique 57 km  
Autonomie en mode électrique en ville 44 km  
5.2. Véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur  
Consommation d'énergie électrique (ECAC weighted) --- Wh/km  
Autonomie en mode électrique (EAER) --- km  
Autonomie en mode électrique en ville (EAER city) --- km  
50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses : non  
51. Véhicules à usage spécial : non  
52. Remarques : ---

Spécifications régionales :  
France

N10GPLCT003E995